



Comité de vie locale

Le 25 octobre 2011

Motion n°4 relative à la reconnaissance et préservation des savoirs et savoir-faire traditionnels

Le comité de vie locale du parc amazonien de Guyane réuni en assemblée plénière le 25 octobre 2011 interpelle les autorités sur l'utilisation sans information et sans retour au bénéfice des communautés locales et traditionnelles de savoirs et savoir-faire, fruits de leurs cultures, en particulier l'usage des motifs symboliques amérindiens et bushinengués à des fins commerciales par des personnes étrangères à ces communautés.

Pour la Présidente empêchée,

Le 1er Vice-président,

Antoine Dinguïou

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.